

Assemblée Générale du 9 Juin

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1941, le bilan au 31 Décembre 1941 et le budget de 1942. Elle a approuvé les modifications à apporter aux statuts pour les conformer à la Charte des Sports. Elle a ratifié, en tant que de besoin le maintien en fonction du Président et des Membres du Comité.

N'ayant pas eu le temps d'épuiser son ordre du jour, elle a convoqué une Assemblée Générale extraordinaire pour le mardi 7 Juillet.

Bilan au 31 décembre 1941A C T I F

Matériel et mobilier.....	1,00
Revue: anciens numéros et stock papier..	1,00
Caisse et Banques.....	51.487,50
Total.....	51.489,50

P A S S I F

Réserves	10.002,00
Fonds de roulement revue.....	10.000,00
Cotisations anticipées.....	35,00
Provisions pour règlement à effectuer.....	1.364,00
Provisions pour Guide Massif des Ecrins	20.000,00
Résultats antérieurs.....	3.790,08
Résultats exercice 1941.....	6.298,42
Total.....	51.489,50

Assemblée extraordinaire du 7 Juillet 1942Ordre du Jour:

Décisions concernant la revue ALPINISME (cession et exploitation)
Convocation et pouvoirs:

Les Membres d'honneur et les Membres actifs sont priés d'assister à cette Assemblée très importante qui se tiendra à PARIS, ceux qui ne le pourraient sont priés d'envoyer d'urgence un pouvoir (indispensable pour atteindre le quorum imposé par les nouveaux statuts) soit à un camarade de zone occupé susceptible d'y assister, soit à M. Lucien DEVIÉS, Vice-Président du G.H.M. 179, rue de la Pompe à PARIS (XVI).

Le pouvoir devra être rédigé comme suit sur carte interzone:

"Je soussigné donne par les présentes tout pouvoir à M..... pour me représenter à l'Assemblée Générale extraordinaire du Groupe de Haute Montagne convoqué pour le 7 Juillet ainsi qu'à toute Assemblée qui serait réunie par deuxième convocation pour statuer sur le même ordre du jour, si la première ne pouvait délibérer valablement, et pour prendre part pour moi et pour mon compte à toute délibération et vote.

Bon pour pouvoir.."

ADMISSIONS - Le Comité a admis définitivement:

MM. GUREKIAN, SCOTT de MARTINVILLE, SALATI, TERRAY, HENRIOT, comme membres actifs.

MM. GAST, BOUCHERAT, MARTINETTI, comme membres associés.

Pierre HENRY - Délégué Général pour la zone libre -
27, rue de la Fontaine - MONTLUCON - (Allier)

T. 13.05